



**BOSCH**



**elm.leblanc**

Haguenau, le 23 février 2021

**Opérations standardisées d'économies d'énergie**

**Fiches BAT-TH-109 et BAR-TH-123**

**« Optimiseur de relance en chauffage collectif »**

Nous, elm.leblanc SAS (Bosch Thermotechnologie), déclarons par la présente que :

Les normes de la série NF EN 12098-x traitent des « équipements de régulation pour les systèmes de chauffage ». En particulier, la norme NF EN 12098-1 : « Equipement de régulation pour les systèmes de chauffage à eau chaude », définit le domaine d'application de ces régulateurs et notamment les fonctions d'optimisation des mises en marche et arrêts du système de chauffage.

Les régulateurs de la gamme **EMS 2.0** (CW 100/400/800) sont des optimiseurs de relance au sens de la norme NF EN 12098-1.

Les régulateurs de la gamme Bosch **CBC** (CFB 840, CFB 930) et équivalent Buderus **Logematic 4000** (R4211, R4321) sont des optimiseurs de relance au sens de la norme NF EN 12098-1.

Les régulateurs de la gamme **CC8000** (CC8311, CC8313) sont des optimiseurs de relance au sens de la norme NF EN 12098-1.

Par conséquent, les chaudières des gammes Bosch **Condens 5000 W, Condens 7000 F, Uni Condens 8000 F, Uni 3000 F** et Buderus **Logano GE** sont éligibles aux opérations BAT-TH-109 et BAR-TH-123 lorsqu'elles sont couplées à l'un des régulateurs susmentionnés.

Fait pour valoir ce que de droit.

Hugues ROUDIERE

Directeur Tertiaire et Industrie

Baptiste COUTAIN

Chef de Produits Tertiaire et Industrie